

Projet Migrouille

Station La Trimouille – Sainte-Soline (79)

Bilan 2023



En partenariat avec :



Partenaire financier :

Qenergy

Décembre 2023

Bagueurs référents :

Etienne Debenest, debenest.etienne@ecomail.fr, 07 81 57 81 49

Pierre De Bouët Du Portal, pierredbdp@gmail.com, 07 66 17 50 83

Association SYLATR
85 Rue de La Poste, La Fricaudière
79360 Plaine d'Argenson
sylatr.association@gmail.com

Sommaire

Sommaire	2
I. Protocoles mise en place.....	4
A. Protocole SEJOUR de halte migratoire	4
B. Protocole PHENOLOGIE migratoire	4
II. Déclinaison sur la station de La Trimouille.....	5
A. C'est quelque chose les dates !	5
B. Inscriptions	5
C. Organisation des journées ponctuelles durant le PHENO	5
D. Organisation de la station en continue	5
E. Plan du site	6
III. Consignes liées à l'activité du baguage	7
IV. Consignes de gestion du matériel	8
A. Matériel de baguage	8
B. Les pochons	9
C. Les filets, perches et haubans	9
D. Les repasses.....	9
V. Consignes de saisie des données.....	10
A. Sur papier	10
B. Sur ordinateur	10
VI. Consignes de gestion du gite.....	10
VII. Résultats	11
A. Bilan global	11
B. Bilan SEJOUR.....	12
C. Phénologie par espèce	13
D. Utilisation du site.....	22
E. Retour sur nos contrôles	22
F. Formation au baguage avec le GODS	25

VIII.	Journées de sensibilisation au baguage	25
A.	Journée porte ouverte.....	25
B.	Journées de sensibilisation auprès des étudiants	26
IX.	Remerciements	27

I. Protocoles mise en place

Chaque été, plusieurs suivis sont réalisés sur le site de la Trimouille pour étudier la migration des oiseaux. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé des différents protocoles appliqués.

A. Protocole SEJOUR de halte migratoire

Objectif : Collecter des données de baguage qui permettent de quantifier ces stratégies de halte (probabilité d'arrivée et de départ, temps de séjour, taux d'engraissement, nombre d'oiseaux en transit) et ce sur un réseau de sites déployés sur tout le territoire national, et dans les principaux habitats accueillant des concentrations de passereaux migrateurs.

Protocole :

- baguer tous les jours, sur un même site, avec un effort de baguage constant, et sur une période minimale de 10 jours ;
- maintenir à l'identique la pression de capture (nombre de dispositifs de capture, durée de session), le type de pièges utilisés et la durée de suivi au sein d'une année et d'une année sur l'autre ;
- repasse obligatoire pour les espèces-cibles (la repasse est une enceinte disposée au filet qui joue les chants et les cris des oiseaux pour les attirer)

B. Protocole PHENOLOGIE migratoire

Objectif : Collecter des données de baguage qui permettent de quantifier les variations de phénologie migratoire entre catégories d'individus (essentiellement espèce, sous-espèce, sexe, âge, condition corporelle) entre années et entre voies migratoires, et les mettre en relation avec les grands processus de variabilité climatique et de modification d'habitats.

Protocole :

- baguer au moins une fois par semaine, sur un même site, sur une période minimale de 10 semaines, centrée sur la période de migration des espèces ciblées ;
- maintenir à l'identique la pression de capture (nombre de dispositifs, durée de session à au sein d'une période et entre les années ;
- repasse recommandée mais facultative.

II. Déclinaison sur la station de La Trimouille

A. C'est quelque chose les dates !

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1RgZQZriQIOiWTO6A6RxwHM7rvXQ1lpb3/edit#gid=893113415>

B. Inscriptions

Les bagueurs et aide-bagueurs s'inscrivent par mail sur debenest.etienne@ecomail.fr.

Ils peuvent consulter leur réservation sur via drive ([cliquer ici](#)).

Chaque personne inscrite s'engage à venir de l'ouverture à la fermeture des filets.

C. Organisation des journées ponctuelles durant le PHENO

Le bagueur prévient ses aides-bagueurs inscrits 3 à 4 jours avant la date prévue de l'heure de rendez-vous. Il le fait via mail, sms, what'sapp, pigeon voyageur.

En cas d'impossibilité d'un aide-bagueur : envoyer un mail au bagueur de la session ainsi qu'à debenest.etienne@ecomail.fr.

En cas d'impossibilité d'un bagueur : envoyer un mail à debenest.etienne@ecomail.fr.

D. Organisation de la station en continue

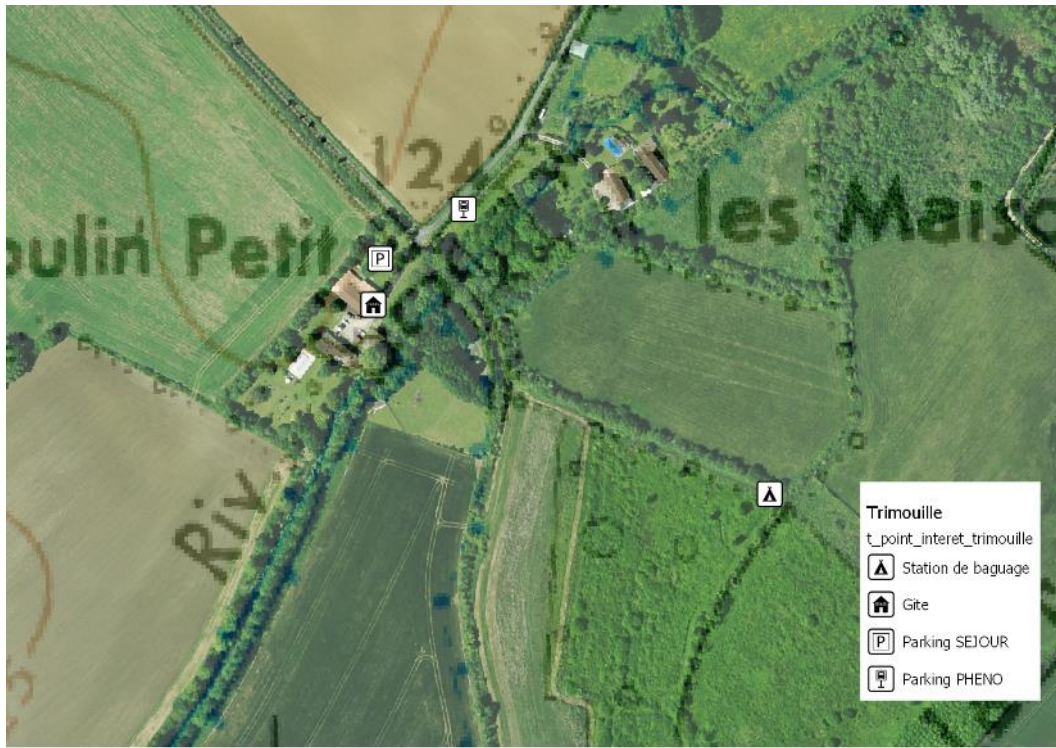
La station est préalablement montée les bagueurs et aides-bagueurs peuvent arriver la veille au gîte de Moulin Petit à Sainte-Soline. Une place leur est réservée. En cas d'absence la veille, prévenir debenest.etienne@ecomail.fr.

La station ouvre de manière standardisée de l'aube jusqu'à midi. Le bagueur est seul responsable pour fermer plus tôt ou annuler une session en cas de météo capricieuse.

Si le nombre d'aide-bagueur n'est pas assez nombreux pour l'afflux d'oiseau ne pas ouvrir la ligne 8.

E. Plan du site

Localisation du gîte : [Gîte de Moulin Petit à Sainte-Soline](#)



III. Consignes liées à l'activité du baguage

Ce document a pour objectif de rappeler les bonnes pratiques s'opérant sur une station de baguage. Les consignes ne sont pas exhaustives. Le règlement intérieur du CRBPO est également à consulter. L'objet n'est pas de faire peur, mais d'entreprendre une activité scientifique pour la sécurité du vivant et la bonne humeur de l'équipe.

“Le baguage est une activité scientifique qui s'effectue sur des oiseaux vivants et sauvages nécessitant une rigueur et une attention particulière de l'ensemble des participant.e.s”



MANIPULATION

- **La priorité reste la sécurité des oiseaux ;**
- Démailler les oiseaux avec l'accord du bagueur ;
- Quand je n'y arrive pas, je n'insiste pas !
- Si un oiseau s'échappe, je ne cherche pas à le rattraper ;
- Distinguer les oiseaux blessés, fatigués et bagués.



Au Filet

Tenue

- Éviter tout ce qui peut accrocher les filets (montres, bijoux, vêtements avec boutons...);
- Ne pas porter d'appareils photo ou de jumelles autour du coup en même temps que des oiseaux.

Discrétion

- Parler à voix basse ;
- Rester le moins longtemps possible.

Attention

- Toujours vérifier la poche du bas en premier ;
- Éviter que les végétaux ne s'accrochent dans les filets ;
- Attention aux haubans ;
- Vérifier les démaillieurs à ma proximité quand je touche au filet, pour ne pas les perturber.
- Toujours tenir les pochons par les cordons lorsque l'on marche.

PROPRETÉ

- Mettre de côté les pochons humides ou ayant porté un oiseau malade ;
- Se désinfecter les mains après avoir touché un oiseau malade ;
- Se désinfecter les mains avant de manger, fumer ou d'aller aux toilettes !

A LA TABLE DE BAGUAGE

- On parle à voix basse !
- Pas de nourriture, boissons, sur la table de baguage !
- Retourner systématiquement tous les pochons ayant servi ;
- Portable en silencieux.

Prise de note (limiter les erreurs !)

- Écrire lisiblement ;
- Répéter aux bagueurs.euses chaque mesure ;
- Ralentir le bagueur si ça va trop vite, faire répéter le cas échéant ;
- Attendre les annonces du bagueur avant d'écrire.



IV. Consignes de gestion du matériel

A. Matériel de baguage

L'association SYLATR met à disposition tout le matériel indispensable au baguage. Il y a ainsi une malle de baguage avec le matériel pour l'autonomie de deux bagueurs et deux scribes. Une trousse de premier secours est également disponible.

Les bagueurs peuvent ramener leur matériel personnel mais c'est à eux d'en être garant.

Le bagueur de la session est responsable. Il s'assure que le matériel ne soit pas détérioré ou égaré dans une poche !

B. Les pochons

L'association SYLATR met à disposition les pochons. Ceux-ci doivent être systématiquement retournés entre chaque oiseau et à la fin de chaque session.

Les pochons sont à laver régulièrement à la machine.

Merci de ne pas oublier des pochons dans vos vêtements !

C. Les filets, perches et haubans

L'association SYLATR met à disposition des perches et des haubans. Il y en a en rabe pour d'éventuels éléments cassés.

Merci d'en prendre soin.

Il est normalement impossible de mettre une perche dans sa poche !

D. Les repasses

Les repasses sont des dispositifs autonomes. Durant la période de SEJOUR ou PHENO vous n'avez pas à y toucher, elles se déclenchent et s'arrêtent de façon autonome à heure fixe.

Les listes de lectures sont standardisées dans le cadre du protocole scientifique. Il est strictement interdit de changer ou d'ajouter une repasse durant le protocole. (S'il y a un Bruant ortolan dans la haie qui ne descend pas au filet -> prenez vos jumelles tant pis).

En cas de repasse défectueuse :

- Vérifier le bon branchement des enceintes
- Vérifier que le minuteur est allumé
- Vérifier que la batterie est fonctionnelle et connectée
- Vérifier que le fusible n'est pas cassé (le changer)

Le cas échéant prévenir Etienne Debenest et utiliser les repasses mobiles pour la session.

V. Consignes de saisie des données

A. Sur papier

C'est le point clé ! Il est indispensable d'écrire lisiblement.

Le scribe répète systématiquement, à haute voix, ce qu'a annoncé le ou les bagueurs qu'il note afin d'être sûr d'écrire ce qu'il faut. Un scribe n'a pas plus de deux bagueurs en simultanée.

Ce sont aux bagueurs de s'adapter à la vitesse d'écriture du scribe et non l'inverse.

Le scribe est garant de la bonne prise de l'ensemble des données c'est à lui d'alerter les bagueurs s'il manque des données.

Merci aux personnes dyslexiques, dysorthographiques et/ou dyscalculiques de nous informer au préalable !

B. Sur ordinateur

Les bordereaux papiers sont saisis sur le tableur Excel tous les jours afin de ne pas prendre de retard. Un bordereau de saisie est préalablement prêt pour réaliser cette opération.

Sauvegarder en doublons tous les jours le fichier Excel sur le disque-dur prévu à cet effet avec la date (exemple : Saisie_SEJOUR_PHENO_TRIMOUILLE_20210902.xls pour le fichier à jour du 2 septembre 2021).

VI. Consignes de gestion du gîte

Le gîte de Moulin Petit est mis à disposition gratuitement pour les bagueurs et aides-bagueurs du camp pendant la durée du SEJOUR. Le logement est pris en charge par l'association SYLATR.

Il est indispensable d'adhérer à l'association SYLATR avant d'arriver ou dès que vous arrivez au gîte.

La nourriture est en commun avec les bagueurs et aides-bagueurs du gîte sur la période. Le tarif est de 8 € par jour.

Toute personne quittant le gîte doit impérativement ranger et nettoyer scrupuleusement sa partie « privée ».

Un ménage des parties communes doit avoir lieu chaque mercredi et chaque dimanche.

Une personne sera en charge du bon respect de ces consignes au sein du gîte (généralement celui qui restera le plus longtemps).

VII. Résultats

A. Bilan global

JUIL				AOÛT														SEPT														OCT								
29	5	12	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	18	19	20	22	23	30	7	14	22	
PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	SEJOUR	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO	PHENO

En 2023, le suivi de la migration postnuptiale a duré 40 jours étalés entre le 29 juillet et le 22 octobre pour un total de 200,6 heures. Au total, 4 464 captures ont été réalisées dont 426 individus déjà bagués. Notons néanmoins que cinq oiseaux sont morts lors des opérations de baguage, soit 0,0011 %. Parmi, les 38 espèces capturées, comme chaque année le triptyque d'espèces majoritaires reste la Fauvette à tête noire en numéro 1 suivi de la Rousserolle effarvate puis le Rougegorge familier. La Fauvette à tête noire représente 45,6 % des captures.

ANNEES	TEMPS DE CAPTURE	NOMBRE DE CAPTURES	NOMBRE DE CONTROLES
2021	200,50	5 456	494
2022	202,75	5 731	548
2023	200,60	4 586	426

Nous constatons une diminution assez importante du nombre de capture en 2023 de près de 1 000 à 1 200 comparé à 2021 et 2022. Plusieurs phénomènes semblent d'expliquer cette diminution mais il est très difficile de déterminer lequel est le principal. Une combinaison de ces multiples scénarii serait le plus probable :

- Une potentielle mauvaise reproduction sur les populations nordiques de Fauvettes à tête noire et Rousserolle effarvate ;
- Décalage de migration dans le temps (plus précoce et/ou plus tardive) et/ou dans l'espace (plus le long des côtes atlantiques ou plus à l'Est (couloir rhodanien)) ;
- Site localement non attractif et/ou peu capturant.
- ??

Aucune nouvelle espèce pour le site n'a été capturée en 2023. Nous notons par ailleurs la mise en place d'un suivi des Cailles des blés en migration permettant de réaliser 104 captures de Cailles au cours de la saison.

Code CRBPO	Espèces	Baguage	Contrôle	Reprise	TOTAL
SYLATR	Fauvette à tête noire	2 003	31	2	2 036
ACRSCI	Rousserolle effarvée	434	90		524
ERIRUB	Rougegorge familier	370	62		432
SYLBOR	Fauvette des jardins	268	19		287
SYLCOM	Fauvette grisette	165	40		205
FICUCA	Gobemouche noir	108	15		123
LOCNAE	Locustelle tachetée	99	20		119
PHYCOL	Pouillot véloce	94	7	1	102
PHYLUS	Pouillot fiftis	73	2		75
CETCET	Bouscarle de Cetti	34	39		73
LUSMEG	Rosignol philomèle	56	15		71
ACRSCH	Phragmite des joncs	57	10		67
PRUMOD	Accenteur mouchet	37	15	1	53
PARCAE	Mésange bleue	34	12		46
TURMER	Merle noir	30	9		39
PARMAJ	Mésange charbonnière	22	12		34
TURPHI	Grive musicienne	26	6		32
HIPPOL	Hypolais polyglotte	27	2		29
MUSSTR	Gobemouche gris	19	1		20
JYNTOR	Torcol fourmilier	18			18
PHOPHO	Rougequeue à front blanc	15			15
ANTTRI	Pipit des arbres	14			14
TROTRO	Troglodyte mignon	7	2		9
REGIGN	Roitelet triple-bandeau	7	1		8
AEGCAU	Mésange à longue queue	1	5		6
CARINA	Linotte mélodieuse	2	3		5
CISJUN	Cisticole des joncs	2	1		3
COTNIX	Caille des blés	1	2		3
PASDOM	Moineau domestique	3			3
ALCATT	Martin-pêcheur d'Europe	2			2
CERYLA	Grimpereau des jardins	2			2
EMBCIT	Bruant jaune	2			2
LUSSEVE	Gorgebleue à miroir	2			2
DENMAJ	Pic épeiche	1			1
EMBSCH	Bruant des roseaux	1			1
FRICOE	Pinson des arbres	1			1
HIRFUS	Hirondelle rustique	1			1
LOCLUS	Locustelle lusciniotide	1			1
Total général		4 155	426	5	4 464

Figure 1 : Bilan captures, contrôles et reprises sur l'ensemble du suivi

B. Bilan SEJOUR

Le protocole SEJOUR de 4 semaines a abouti à 2792 captures dont 219 contrôles et 2 reprises pour une diversité de 31 espèces.

Code CRBPO	Espèces	Baguage	Contrôle	Reprise	TOTAL
SYLATR	Fauvette à tête noire	1 410	17	1	1 428
ACRSCI	Rousserolle effarvée	214	39		253
ERIRUB	Rougegorge familier	205	36		241
SYLBOR	Fauvette des jardins	211	15		226
SYLCOM	Fauvette grisette	103	29		132
FICUCA	Gobemouche noir	94	14		108
LOCNAE	Locustelle tachetée	55	13		68
LUSMEG	Rosignol philomèle	37	12		49
PHYLUS	Pouillot fiftis	45			45
PHYCOL	Pouillot véloce	30	3		33
CETCET	Bouscarle de Cetti	15	12		27
PARCAE	Mésange bleue	21	5		26
PRUMOD	Accenteur mouchet	16	5	1	22
MUSSTR	Gobemouche gris	16	1		17
PARMAJ	Mésange charbonnière	12	5		17
TURMER	Merle noir	14	3		17
TURPHI	Grive musicienne	12	2		14
ACRSCH	Phragmite des joncs	8	3		11
JYNTOR	Torcol fourmilier	11			11
PHOPHO	Rougequeue à front blanc	9			9
ANTTRI	Pipit des arbres	8			8
HIPPOL	Hypolais polyglotte	8			8
TROTRO	Troglodyte mignon	3	1		4
AEGCAU	Mésange à longue queue	1	2		3
COTNIX	Caille des blés	1	2		3
REGIGN	Roitelet triple-bandeau	3			3
ALCATT	Martin-pêcheur d'Europe	2			2
CARINA	Linotte mélodieuse	2			2
LUSSEVE	Gorgebleue à miroir	2			2
PASDOM	Moineau domestique	2			2
DENMAJ	Pic épeiche	1			1
Total général		2 571	219	2	2 792

Figure 2 : Bilan captures, contrôles et reprises sur le SEJOUR

C. Phénologie par espèce

ACRSCH : Phragmite des joncs

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	43	34	9	0	31/07	13	31/07	22/07	16.2
2022	69	46	23	0	30/07	10	30/07 & 25/08	12/09	17.7
2023	67	57	10	0	29/07	24	05/08	23/09	17.8



ACRSCI : Rousserolle effarvatte

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	351	285	66	0	31/07	32	31/07	1/10	18.8
2022	729	565	163	1	30/07	54	21/08	22/10	16.5
2023	524	434	90	0	29/07	35	5/08 & 12/08	30/09	18.5



AEGCAU : Mésange à longue queue

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	23	14	9	0	7/08	6	1/10	30/10	8.3
2022	19	9	10	0	13/08	3	15/09 & 8/10	27/10	8.0
2023	6	1	5	0	31/08	2	5/09 & 14/10	14/10	7.9

ALCATT : Martin-pêcheur d'Europe

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	4	4	0	0	31/07	3	31/07	1/09	38
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	2	2	0	0	5/9	1	-	13/9	36.4



ASIOTU : Hibou moyen-duc

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022	2	2	0	0	5/09	-	-	23/09	295
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

ANTTRI : Pipit des arbres

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	17	16	0	1	22/08	3	3/09	21/09	25.3
2022	18	18	0	0	30/07	2	30/07 & 7/09 & 09/09 & 11/09	14/09	22.3
2023	14	14	0	0	12/08	2	12/08 & 4/09 & 15/09 & 16/09	20/09	31.3



CARINA : Linotte mélodieuse

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	2	2	0	0	24/05	-	-	5/09	17.5
2022	7	7	0	0	30/07	-	-	13/08	16.8
2023	5	2	3	0	5/08	2	12/08	6/09	18.8

**CARLIS : Chardonneret élégant**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022	1	1	0	0	27/10	-	-	-	13.8
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

CERYLA : Grimpereau des jardins

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022	3	1	2	0	23/08	-	-	16/09	8.6
2023	2	2	0	0	20/08	-	-	18/09	8.3

CETCET : Bouscarle de Cetti

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	108	47	61	0	31/07	12	16/10	30/10	16.4
2022	100	38	62	0	30/07	9	4/09	27/10	16.1
2023	73	34	39	0	29/07	7	23/09	22/10	17.2

**CISJUN : Cisticole des joncs**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	10/10	-	-	-	9.5
2022	3	3	0	0	30/07	-	-	5/08	9.2
2023	3	2	1	0	29/08	1	5/09	20/09	8.7

**COCTES : Grosbec casse-noyaux**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021*	1	1	0	0	27/08	-	-	-	49.7-
2022	1	1	0	0	6/09	-	-	-	48.9
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

COTNIX : Caille des blés

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023*	3	1	2	0	21/8	1	22/8	24/8	92.4

DENMAJ : Pic épeiche

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	23/09	-	-	-	78.6
2022	1	1	0	0	31/08	-	-	-	69.9
2023	1	1	0	0	26/08	-	-	-	-

**DENMIN : Pic épeichette**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2022*	1	1	0	0	16/10	-	-	-	20.9
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

EMBCIT : Bruant jaune

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	13	13	0	0	31/07	3	14/08	23/10	27.9
2022	1	0	0	0	30/09	-	-	-	25.7
2023	2	2	0	0	13/09	1	-	7/10	27.6

EMBSCH : Bruant des roseaux

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	12	11	1	0	9/10	6	16/10	30/10	20.3
2022	31	31	1	0	8/10	14	27/10	27/10	22.0
2023	1	1	0	0	22/10	1	-	-	-

**ERIRUB : Rougegorge familier**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	496	435	61	0	31/07	43	9/10	30/10	22.0
2022	591	522	67	2	30/07	59	22/10	27/10	21.3
2023	432	370	62	0	29/07	32	22/10	22/10	21.7



FICUCA : Gobemouche noir

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	180	142	38	0	23/08	28	3/09	23/10	19.4
2022	86	81	5	0	13/08	8	24/08	30/09	18.0
2023	123	108	15	0	20/08	17	22/08	20/09	19.3

**FRICOE : Pinson des arbres**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	25/09	-	-	-	21.4
2022	2	2	0	0	5/08	-	-	23/08	22.7
2023	1	1	0	0	29/07	-	-	-	18.0

**GARGLA : Geai des chênes**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021*	2	2	0	0	7	-	-	-	174
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

HIPICT : Hypolaïs ictérine

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	1	1	0	0	23/08	-	-	-	11.8
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

**HIPPOL : Hypolaïs polyglotte**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	31	30	1	0	31/07	7	7/08	8/09	12.5
2022	52	51	1	0	30/07	17	30/07	31/08	15.5
2023	29	27	2	0	29/07	8	29/07	5/09	12.7

**HIRRUS : Hirondelle rustique**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	2	2	1	0	31/07	-	-	22/09	16
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	1	1	0	0	5/08	-	-	-	16.5



JYNTOR : Torcol fourmilier

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	31	30	1	0	31/07	3	3/09	9/09	37.3
2022	27	26	1	0	21/08	3	22/08 & 29/08 & 31/08 & 2/09	14/09	36.8
2023	18	18	0	0	20/08	2	5 dates	16/09	36.5



LANRIO : Pie-grièche écorcheur

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	2	2	0	0	05/08	-	-	25/08	29.3
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-



LOCLUS : Locustelle lusciniöïde

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	1	0	1	0	21/08	-	-	-	14.9
2023	1	1	0	0	29/07	-	-	-	13.7



LOCNAE : Locustelle tachetée

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	69	59	10	0	31/07	6	1/09	25/09	16.5
2022	95	81	14	0	30/07	6	21/08 & 26/08 & 1/09	23/09	17.5
2023	119	99	20	0	29/07	10	21/08 & 22/08	30/09	16.9

LUSMEG : Rossignol philomèle

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	50	38	12	0	31/07	7	26/08	17/09	34.1
2022	52	40	12	0	30/07	8	13/08	8/10	30.9
2023	71	56	15	0	29/07	8	22/08	18/09	33.4



LUSSVE : Gorgebleue à miroir

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	5	4	1	0	25/08	2	25/08	10/09	16.7
2022	3	3	0	0	26/08	-	-	7/09	17.6
2023	2	0	0	0	24/08	-	-	12/09	16.8



MUSSTR : Gobemouche gris

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	6	6	0	0	2/09			12/09	14.9
2022	22	20	2	0	30/07	5	5/08	11/09	16.6
2023	20	19	1	0	5/08	3	23/08 & 26/08	8/09	17.9

**PAPALU : Mésange nonnette**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	5	2	3	0	5/08	-	-	16/09	11.2
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

PARCAE : Mésange bleue

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	54	38	16	0	31/07	6	1/10	30/10	22.0
2022	69	48	21	0	31/07	6	23/08	27/10	11.9
2023	46	34	12	0	5/08	5	5/08	14/10	12.5

**PARMAJ : Mésange charbonnière**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	47	35	12	0	31/07	7	16/10	30/10	19.4
2022	84	65	19	0	30/07	7	23/09	27/10	20.1
2023	34	22	12	0	5/08	5	22/10	22/10	20.4

**PASDOM : Moineau domestique**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	3	3	0	0	5/08	2	22/08	22/08	26.9

PHACUS : Faisan de Colchide

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021*	1	1	0	0	31/07	-	-	-	880
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

PHOPHO : Rougequeue à front blanc

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	18	18	0	0	14/08	3	7/09	25/09	16.5
2022	12	12	0	0	21/08	3	21/08	30/09	15.4
2023	15	15	0	0	21/08	2	27/08 & 31/08 & 7/09	16/09	16.0

**PHYCOL : Pouillot véloce**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	255	235	19	1	31/07	46	30/10	30/10	10.4
2022	196	165	31	0	30/07	20	30/09	27/10	10.7
2023	102	94	7	1	29/07	16	30/09	22/10	8.8

**PHYINO : Pouillot à grand sourcil**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	1	1	0	0	8/10	-	-	-	-
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

PHYLUS : Pouillot fitis

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	71	62	8	1	31/07	8	8/09	16/09	11.6
2022	115	112	3	0	30/07	13	13/08	8/10	11.3
2023	74	73	2	0	5/8	7	6/9	30/9	11.3

**PORANA : Marouette ponctuée**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021*	1	1	0	0	2/09	-	-	-	74.1
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

PRUMOD : Accenteur mouchet

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	100	84	16	0	31/07	12	16/10	30/10	20.8
2022	61	51	10	0	30/07	10	16/10	27/10	21.4
2023	53	37	15	1	29/07	5	22/10	22/10	26.3



PYRULA : Bouvreuil pivoine

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	3	3	0	0	16/10	-	-	27/10	19.6
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

REGIGN : Roitelet à triple bandeau

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	8	8	0	0	9/10	3	1/10	30/10	5.6
2022	7	7	0	0	25/08	2	27/10	27/10	5.6
2023	7	7	1	0	31/08	3	22/10	22/10	5.3

**SAXRUB : Tarier des prés**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	8/09	-	-	-	15.7
2022	1	1	0	0	3/09	-	-	-	14.4
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

**SAXTOR : Tarier pâtre**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	6/09	-	-	-	14.1
2022	2	2	0	0	1/09	-	-	8/10	15.7
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

STUVUL : Etourneau sansonnet

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	1	1	0	0	6/09	-	-	-	77.5
2022	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

**SYLATR : Fauvette à tête noire**

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	2 840	2 755	85	0	31/07	161	12/09	30/10	24.6
2022	2 806	2 756	49	0	30/07	175	12/09	27/10	25.3
2023	2 036	2 003	31	2	29/07	120	6/09	22/10	



SYLBOR : Fauvette des jardins

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	320	297	23	0	31/07	27	3/09	25/09	25.1
2022	180	174	6	0	30/07	25	21/08	23/09	23.8
2023	287	268	19	0	29/07	30	22/08	23/09	24.9



SYLCOM : Fauvette grisette

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	143	115	28	0	31/07	11	2/09	21/09	21.5
2022	104	88	16	0	30/07	11	21/08	21/09	19.3
2023	205	165	40	0	29/07	18	12/08	19/09	24.9



TROTRO : Troglodyte mignon

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	17	15	2	0	31/07	4	16/10 & 23/10	30/10	9.7
2022	24	16	8	0	30/07	4	13/08 & 27/10	27/10	9.7
2023	9	7	2	0	21/08	2	21/08 & 20/09	22/10	10.0



TURMER : Merle noir

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	70	60	10	0	31/07	5	23/08 & 24/08	30/10	108.8
2022	60	50	10	0	31/07	8	30/09	27/10	105.3
2023	39	30	9	0	29/07	4	29/07 & 29/09 & 22/10	22/10	96.0



TURPHI : Grive musicienne

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	77	73	3	1	31/07	7	23/09	30/10	79.2
2022	72	64	8	0	30/07	10	16/10 & 22/10	27/10	92.6
2023	32	26	6	0	29/07	3	5 dates	22/10	82.2



TYTALB : Effraie des clochers

Année	N	B	C	R	1 ^{ère}	N Max	D Max	Der.	MA Max
2021	0	0	0	0	-	-	-	-	-
2022*	1	1	0	0	10/09	-	-	-	305
2023	0	0	0	0	-	-	-	-	-

D. Utilisation du site

L'identification des lignes permet d'avoir un meilleur aperçu de l'utilisation sur site. En 2023 les lignes 1, 2 et 8 sont les plus capturantes contrairement à la ligne 4. Dans l'ensemble toutes les lignes ont moins capturés en 2023. Néanmoins la baisse de capture est nettement plus marquée du côté saulaie (5, 6, 7) que du côté buisson nord (1 à 4). Comme évoqué précédemment la ligne 8 reste capturante cette année alors que la roselière est pourtant couchée sur un tiers de sa surface (Figure 3).

Notons qu'il est essentiel de poursuivre l'entretien du site afin de conserver l'alternance de milieux ouverts et fermés alliant mégaphorbiaie et saulaie. Une attention particulière devra être mise sur la partie saulaie durant l'hiver 2023-2024.

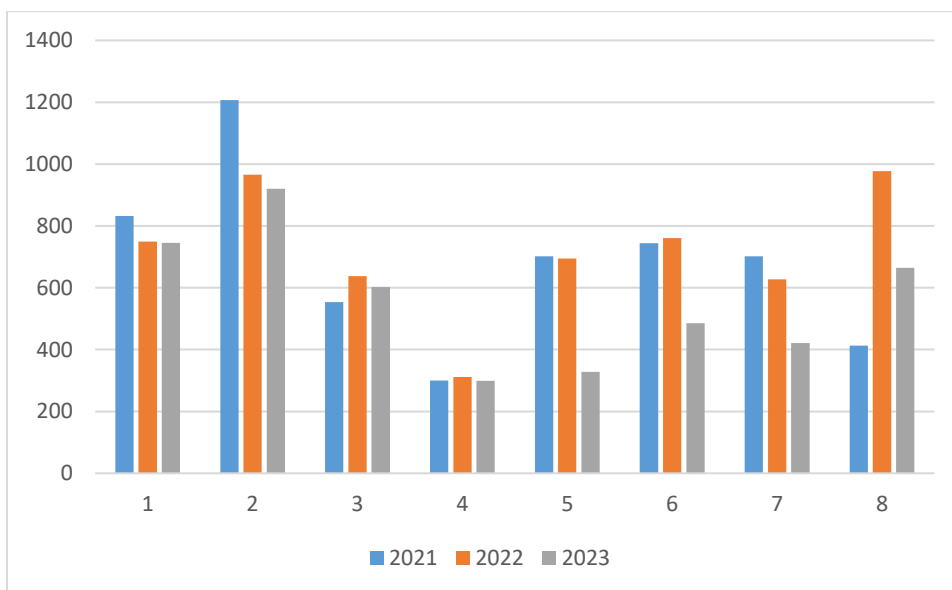
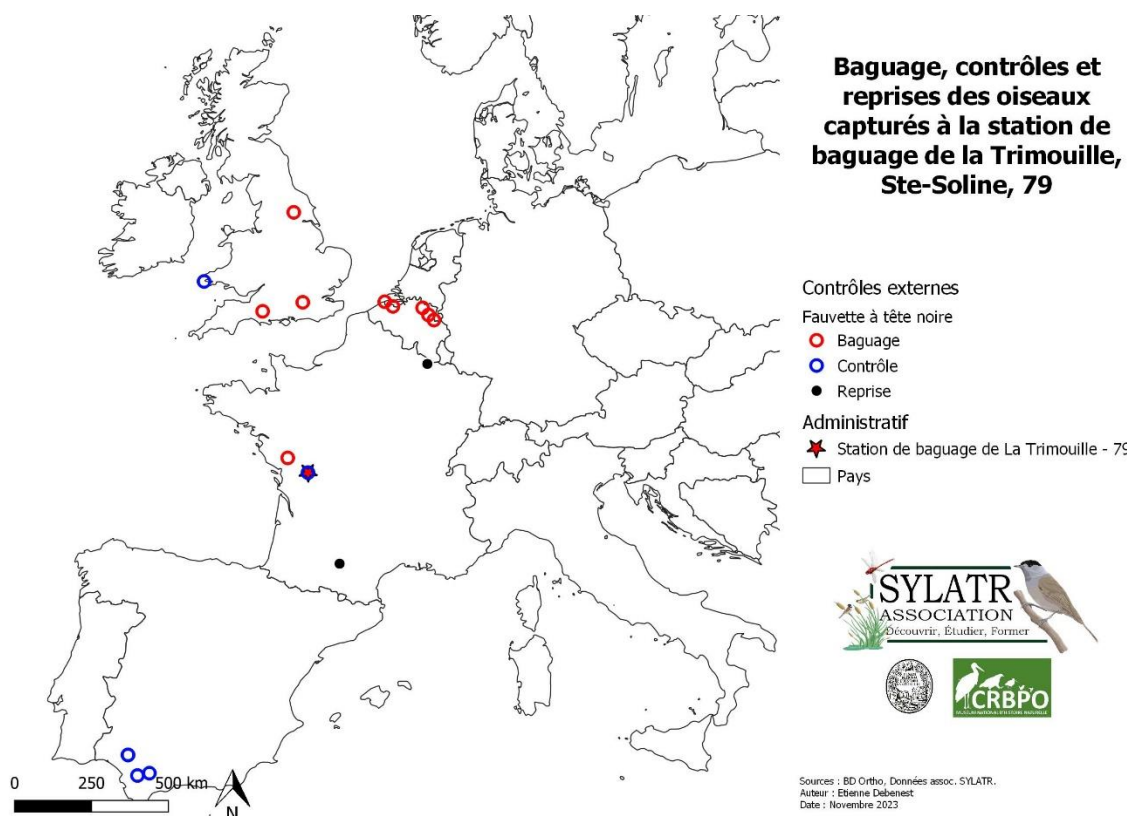


Figure 3 : Répartition des captures par lignes en 2021 et 2022.

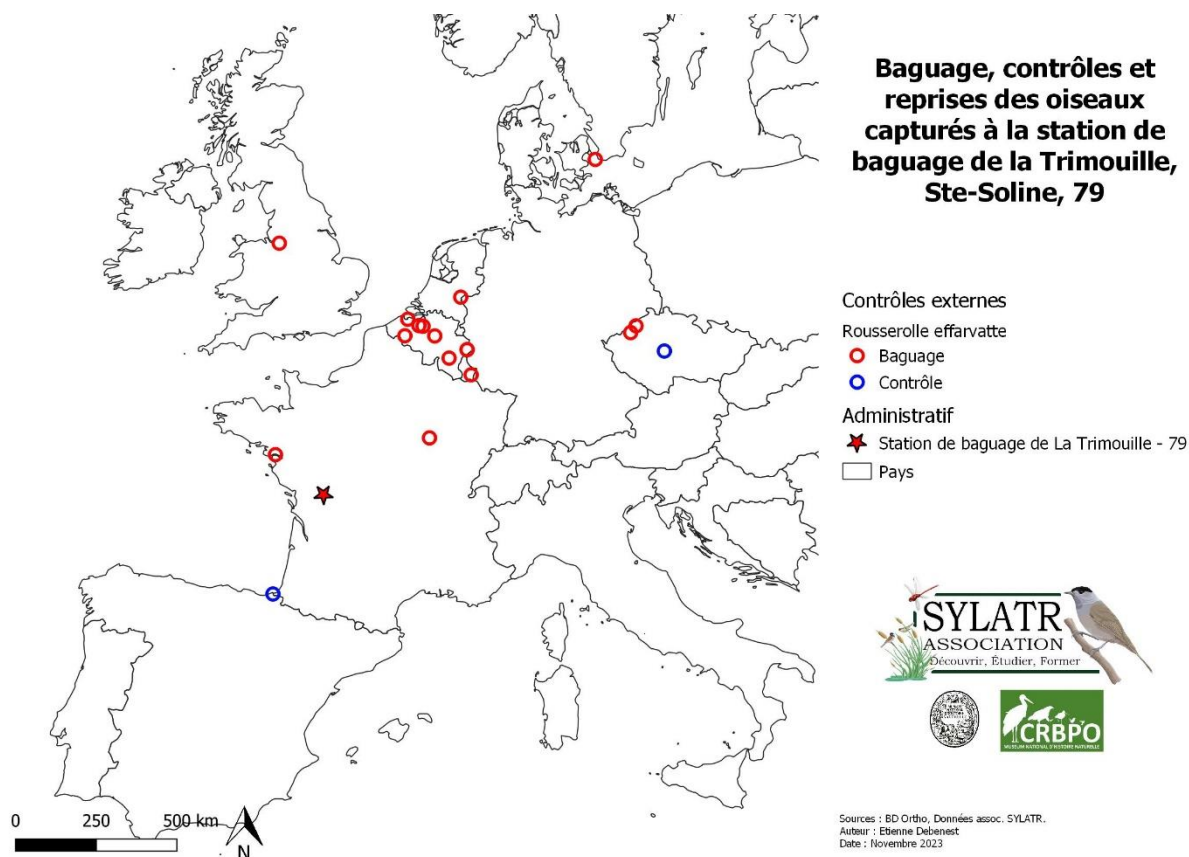
E. Retour sur nos contrôles

Depuis 2017, les oiseaux capturés en migration sont contrôlés sur d'autres lieux et nous contrôlons également des oiseaux bagués ailleurs. Voici un échantillon des baguages, contrôles et reprises des oiseaux qui sont passés sur le site de La Trimouille.

Cette carte ne prend pas en compte les Bruants des roseaux capturés durant l'hiver.



Carte 1 : Répartition des Fauvettes à tête noire baguées, contrôlées, ou reprises étant passées sur le site de La Trimouille.



Carte 2 : Répartition des Rousserolles effarvattes baguées, contrôlées, ou reprises étant passées sur le site de La Trimouille.



Baguage, contrôles et reprises des oiseaux capturés à la station de baguage de la Trimouille, Ste-Soline, 79

- Contrôles externes**
 Phragmite des joncs, Fauvette des jardins, Hironnelle rustique et Pouillot fitis
- Baguage
 - Contrôle
- Administratif**
- ★ Station de baguage de La Trimouille - 79
 - Pays



Sources : BD Ortho, Données assoc. SYLATR.
 Auteur : Etienne Debenest
 Date : Novembre 2023

Carte 3 : Répartition des Phragmites des joncs, Fauvettes des jardins, Hirondelles rustiques et Pouillot fitis bagués, contrôlés, ou repris étant passés sur le site de La Trimouille.



Baguage, contrôles et reprises des oiseaux capturés à la station de baguage de la Trimouille, Ste-Soline, 79

- Contrôles externes**
 Grive musicienne, Bouscarle de Cetti et Rougegorge familier
- Contrôle
 - Reprise
- Administratif**
- ★ Station de baguage de La Trimouille - 79
 - Pays



Sources : BD Ortho, Données assoc. SYLATR.
 Auteur : Etienne Debenest
 Date : Novembre 2023

Carte 4 : Répartition des Grives musiciennes, Bouscarle de Cetti et Rougegorge familier bagués, contrôlés, ou repris étant passés sur le site de La Trimouille.

F. Formation au baguage avec le GODS

En 2023, à l'occasion de la signature de la convention entre l'association SYLATR et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, 6 salariés du GODS sont venues se former durant une semaine fin septembre. Cette semaine de formation a remplacé la semaine de qualification qui était organisée les deux années précédentes.



Illustration 1 : Formation au baguage en septembre 2023.

VIII. Journées de sensibilisation au baguage

A. Journée porte ouverte

Comme chaque année, le dernier week-end d'août annonce la journée porte ouverte à la station de baguage. Cette année c'était le samedi 26 août. L'équipe de baguage présente était dirigée par Etienne Debenest, bagueur généraliste. L'animation a été réalisée par Pierre De Bouet Du Portal et Romain Bonnet.

Plus de cinquante personnes sont venues assister aux manipulations d'oiseaux réalisées sur la station de baguage, notamment les habitants de Sainte-Soline ayant reçu les flyers distribués quelques semaines plus tôt sur la commune.



Illustration 2 : Animation reptiles et oiseaux aux portes ouvertes du 26 aout 2023.

B. Journées de sensibilisation auprès des étudiants

Chaque année est organisée une matinée d'animation auprès des étudiants en bac pro GMNF qui réalise l'entretien et la gestion sur une partie du site. Nous avons également réalisé une animation auprès des bac STAV le lundi 5 septembre.



Illustration 3 : Animation auprès des étudiants du Lycée agricole de Melle.

IX. Remerciements

Un immense merci aux 50 bénévoles qui sont venus participer, aider et se former sur le site de la Trimouille.

Encore une fois rien ne serait possible sans l'accord du propriétaire, Jean-Yves Bordes, merci à lui.

Grace aux financements de Q Energie nous pouvons louer chaque année le gîte qui nous aide beaucoup dans la réalisation de ce suivi.

And to finish, we say thank you to Simon and Sarah for the gîte. It's soo nice to be here every year !

Et comme chaque année : See you next year !